

Aduhme, agence locale des énergies et du climat

# Rapport d'activité

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021



[www.aduhme.org](http://www.aduhme.org)



**2021 aura vu une nouvelle fois les rangs de nos adhérents grossir avec l'intégration de trois intercommunalités - Agglomération Pays d'Issoire, Chavanon Combrailles et Volcans, Entre Dore et Allier - ainsi que des communes de Ceyrat, Gerzat et Royat.**

**Bienvenue à l'ensemble de ces collectivités qui viennent apporter leur contribution au grand défi de la transition énergétique et de la lutte contre le dérèglement climatique que se sont fixé nos adhérents. L'Aduhme compte désormais 412 collectivités publiques autour desquelles sont réunis de nombreux acteurs du territoire, engagés sur les enjeux énergie-climat.**

2021 aura été aussi marquée par un retour à une vie "postpandémique" et un certain nombre d'événements accélérateurs de notre activité :

- le décret tertiaire que l'agence locale est allée présenter aux collectivités les unes après les autres,
- les projets SANTé et SCOLAE déposés par le Département et l'Aduhme et retenus dans le cadre d'appels à projets portés par la FNCCR, en vue de dynamiser la rénovation énergétique respectivement d'établissements de santé (EHPAD majoritairement) et d'écoles,
- la bonification de certaines aides de l'Etat et du Département pour le recours à des solutions de transition énergétique...
- et c'est sans compter avec SOLAIRE Dôme qui, EPCI après EPCI, poursuit son bonhomme de chemin, les contrats chaleur renouvelable qui font florès dans nos territoires, avec cerise sur le gâteau, le renforcement dans le cadre de la Loi « Climat et Résilience » du statut des agences locales de l'énergie et du climat.

2021 se sera soldée par un petit séisme, dont l'onde de choc ébranle encore l'ensemble des consommateurs d'énergie, qu'ils soient ménages, acteurs économiques, collectivités publiques... les marchés de l'énergie sont devenus fous sous l'effet de la reprise économique mondiale, des tensions géopolitiques, plus près de nous la mise en arrêt pour maintenance d'un certain nombre de centrales nucléaires françaises ; ceci est évidemment amplifié et prolongé par le conflit russe-ukrainien que nous observons de notre fenêtre, prisonniers. Au-delà de l'atrocité de cette guerre que l'on pressent durable, face à l'explosion du prix de l'énergie, c'est aussi une injonction pressante pour revoir nos modes de consommer, de produire, d'acheter ; c'est peut-être paradoxalement la porte sur un nouveau monde plus raisonnable qui se dessine devant nous.

Nos pensées vont au peuple ukrainien, à tous les peuples qui dans le monde souffrent de la répression et de la guerre, ainsi qu'aux populations qui pâtissent déjà des effets du changement climatique.

**Le Président  
Rémi CHABRILLAT**



# SOMMAIRE

▶ ÉDITO	
▶ LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION .....	p 4
▶ UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ET UN BUREAU .....	p 5
▶ EN CHIFFRES.....	p 6
▶ LES FAITS MARQUANTS EN 2021.....	p 6
▶ LES MISSIONS .....	p 8
- Animation pour la transition énergétique	
▶ LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ.....	p 10
- Une démarche individuelle et collective	
- Les actions collectives et spécifiques engagées dans le cadre du dispositif de CEP	
▶ LES COLLABORATIONS PARTICULIÈRES.....	p 14
- Ville de Clermont-Ferrand	
- Clermont Auvergne Métropole	
- Collaboration avec les bailleurs sociaux	
- Collaboration avec le Département	
▶ ANIMATION DE LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE DANS LE PUY-DE-DÔME .....	p 18
▶ COMMUNIQUER, FORMER.....	p 19
▶ LES PRESTATIONS DE SERVICE .....	p 19
▶ PERSPECTIVES 2022.....	p 20
▶ FLAME .....	p 21
▶ UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE.....	p 22
▶ BILAN FINANCIER 2021.....	p 23

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Sébastien Contamine  
RÉDACTION : Équipe de l'Aduhme  
CONCEPTION GRAPHIQUE : Groupe Chaumeil  
DOCUMENT IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ COCOON  
PAR UNE ENTREPRISE IMPRIM'VERT



# LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

**COLLÈGE 1 Les membres fondateurs (7) :** Ville de Clermont-Ferrand, Assemblia, Auvergne Habitat, CDC Habitat, Ophis, ADIL 63, ADEME Direction Régionale Auvergne-Rhône-Alpes

**COLLÈGE 2 Collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale (28)**

**Communes (13) :** Aulnat, Beaumont, Cébazat, Ceyrat, Châteaugay, Cournon d'Auvergne, Gerzat, Le Cendre, Lempdes, Nohanent, Pont-du-Château, Royat, Saint-Genès-Champanelle

**Intercommunalités (12) :** Ambert Livradois Forez [58], Billom Communauté [25], Chavanon Combrailles et Volcans [36], Clermont Auvergne Métropole, Combrailles Sioule et Morge [29], Massif du Sancy [20], Mond'Arverne Communauté [27], Plaine Limagne [25], Riom Limagne et Volcans [31], Thiers Dore et Montagne [30], Agglomération Pays d'Issoire [88] et Entre Dore et Allier [14].

**NOTA :** entre [...], le nombre de communes pour le compte desquelles les intercommunalités adhèrent.

**Les territoires (2) :** Parc naturel régional du Livradois-Forez, Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

**Les départements (1) :** Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

**COLLECTIVITÉS ENTRANTES AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2022 :**

Dômes Sancy Artense, Pays de Saint-Eloy

**55 adhérents  
au 31 décembre 2021**



**COLLÈGE 3 Entreprises publiques ou privées intervenant dans le domaine de l'énergie et de l'environnement » (2) :** GRDF- Direction Territoriale Puy-de-Dôme, ENEDIS - Direction Territoriale Puy-de-Dôme

**COLLÈGE 4 Organismes consulaires, société d'économie mixte, autres organismes publics, syndicats et fédérations professionnels » (6) :**

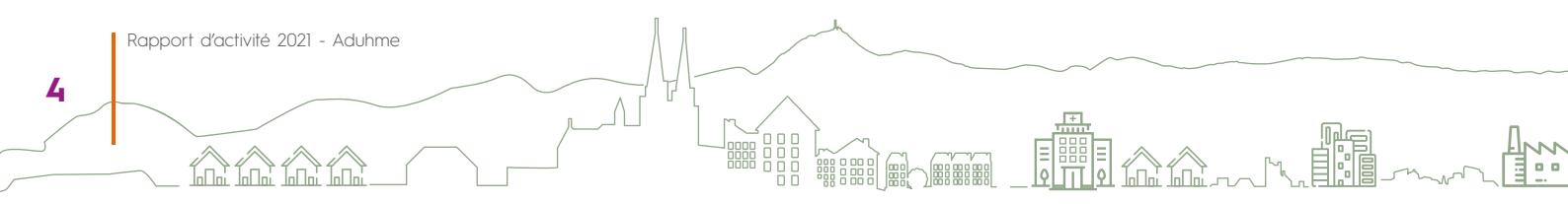
Caisse des Dépôts et Consignations, CROUS Clermont-Ferrand, Fédération des Services Energie-Environnement (FEDENE), Fédération française du bâtiment et des travaux publics du Puy-de-Dôme (FFB63), Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA), Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) de l'Agglomération clermontoise

**COLLÈGE 5 Toute autre personne morale et personne physique concernée par le domaine d'activité de l'Association » (11) :**

Association des Communes Forestières du Puy-de-Dôme (ACOFOR 63), Association des Ingénieurs en Chauffage, Ventilation et Froid (AICVF), Association technique Energie-Environnement (Rhône Alpes Auvergne), ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement (AURA-EE), Clermont Métropole (agence d'urbanisme), FIBOIS AURA, IUT d'Allier (Université Clermont Auvergne), Fédération Régionale des Associations Nature Environnement (FRANE), UFC Que Choisir, M. Jean-Luc RIZZATO

**COLLÈGE 6 Les membres d'honneur » (1) :**

Mme Danielle AUROI, présidente d'honneur



# CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

## COLLÈGE 1 Personnes morales, fondateurs de l'association

- Rémi CHABRILLAT, Ville de Clermont-Ferrand, **président**
- Jérôme AUSLENDER, Ville de Clermont-Ferrand
- Christophe BERTUCAT, Ville de Clermont-Ferrand
- Nicolas BONNET, Ville de Clermont-Ferrand
- Thomas WEIBEL, Ville de Clermont-Ferrand
- Philippe BAYSSADE, Auvergne Habitat
- Marielle CHAMPENIER, Assemblia, **secrétaire adjointe**
- Grégory MEGRELIS, OPHIS
- Sylvie BURLOT, ADIL 63, **trésorière adjointe**

## COLLÈGE 2 Collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale

- Isabelle VALLEE, Conseil départemental, supplée par Jocelyne GLACE-LE-GARS
- Jean-Philippe PERRET Conseil départemental, suppléé par Gérald COURTADON
- Karine JONCOUX, Billom Communauté, **trésorière**, supplée par Virginie VINATIER
- Philippe MAITRIAS, Ville de Cournon d'Auvergne, **membre du Bureau**, suppléé par Mina PERRIN
- Cécile BIRARD, Ville de Saint-Genès-Champanelle, **secrétaire**, supplée par François REPOLT
- Gilles PETEL, Mond'Arverne Communauté, **vice-président**, suppléé par René GUELON
- Grégory BONNET, Combrailles Sioule et Morge, **membre du Bureau**, suppléé par Sébastien BLANC

## COLLÈGE 3 Entreprises publiques ou privées intervenant dans le domaine de l'énergie et de l'environnement

- Patrick CARLIER, GRDF
- Pierre-François MANGEON, ENEDIS

## COLLÈGE 4 Organismes consulaires, société d'économie mixte, autres organismes publics, syndicats et fédérations professionnels

- Henri GISSELBRECHT, SMTC de l'agglomération clermontoise, **vice-président**, suppléé par Lionel CHAUVIN, SBA
- Patrice TESTARD, FFBTP du Puy-de-Dôme, suppléé par Stéphane FREBILLOT, FEDENE

## COLLÈGE 5 Toute autre personne morale et personne physique concernée par le domaine d'activité de l'Association

- Daniel ROUSSET, FRANE Auvergne suppléé par Cyril BESSEYRE, ATMO Auvergne
- Olivier ARROYO, AICVF Auvergne suppléé par Sébastien GOUTTEBEL, ACOFOR 63

## COLLÈGE 6 Les membres d'honneur

- Danielle AUROI, présidente d'honneur de l'Aduhme

▪ **membres du Bureau**

# LES FAITS MARQUANTS EN 2021



## ► De nombreux nouveaux adhérents...

... avec l'intégration dans les rangs du collège 2 « collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale », des communes de Ceyrat, Gerzat et Royat et des intercommunalités suivantes : Agglomération Pays d'Issoire (88 communes), Chavanon Combrailles et Volcans (36 communes), Entre Dore et Allier (14 communes). La marche est haute et pour ce faire, alors que l'évolution des adhésions devrait se poursuivre en 2022 avec deux nouveaux EPCI, l'agence locale a été amenée à renforcer ses effectifs. Une belle reconnaissance de son expertise et de sa légitimité.

## ► Hausse explosive des prix de l'énergie

Cela n'aura échappé à personne, le second semestre 2021 aura été marqué par une hausse explosive et incontrôlée des prix de l'énergie. De multiples facteurs conjugués expliquent cette inflation : redémarrage postpandémique de l'économie mondiale, fortes tensions géopolitiques entre la Russie et l'UE, escalade des tarifs des quotas d'émission de CO<sub>2</sub> mais aussi indisponibilité temporaire de tranches nucléaires en France, météo défavorable, etc. Les conséquences de cette crise vont impacter durablement les consommateurs, et en particulier les ménages, collectivités et entreprises.



Centre aquatique  
de Billom Communauté

## ► L'essor des Contrats de Performance Énergétique (CPE)

Dans la foulée de Combrailles Sioule et Morge, de nouvelles collectivités ont eu recours à l'outil Contrat de performance énergétique en 2021. Saluons notamment Billom Communauté qui va renforcer par ce biais l'exemplarité et la performance énergétique de son centre aquatique ainsi que Mond'Arverne qui formalise actuellement de son contrat pour sa piscine communautaire.

L'exigence imposée par la nécessité de fixer et de maintenir dans le temps des engagements de performance mesurables fait du CPE un dispositif qui devrait occuper une place centrale dans les stratégies nationales de rénovation des Etats-membres de l'Union européenne.

**24 projets** de chaufferies bois accompagnés,  
**105 MW de puissance bois cumulée** pour une consommation globale de 182 000 t de bois par an

**12 :** c'est le nombre d'EPCI adhérant à l'Aduhme en 2021

**396** collectivités suivies dans le cadre du dispositif de CEP

**+ de 300 personnes** ont suivi la websérie

**43 personnes formées** par l'Aduhme sur diverses thématiques

**En chiffres...**



## ► Coup d'accélérateur sur SOLAIRE Dôme

L'opération SOLAIRE Dôme continue son développement. Après plus de 3 000 analyses d'opportunité réalisées sur le territoire du Puy-de-Dôme, nombreuses sont les collectivités (communes et EPCI) qui ont fait connaître leur intention pour installer des centrales photovoltaïques en toiture de bâtiments publics. L'ambition de départ de 1 MWC pourrait être au final largement dépassée avec, pour 6 EPCI engagés près de 210 centrales réalisées pour 1,9 MWC... et c'est sans compter sur les 8 autres intercommunalités en cours de mobilisation !



Service d'Accompagnement Novateur  
à la Transition énergétique

### ► Et bonne SANTé !

L'Aduhme et le Département du Puy-de-Dôme ont été lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) CHARME lancé par la FNCCR et portant sur la rénovation énergétique des établissements sociaux et médico-sociaux. Le dispositif SANTé (Service d'Accompagnement Novateur à la Transition énergétique) retenu dans ce cadre consiste à accompagner une vingtaine d'établissements (majoritairement des EHPAD) dans leur projet ambitieux de rénovation énergétique en vue de répondre aux obligations du décret tertiaire et en utilisant notamment l'outil des Marchés publics globaux de performance (MPGP).



Service de conseil local  
pour l'amélioration énergétique  
des écoles



Morinbo Architecture

Groupe scolaire  
Saint-Rémy-sur-Durolle

## ► Avec SCOLAEé, pas de raison que les petits n'en profitent pas non plus !

Cap sur la rénovation énergétique des écoles / groupes scolaires avec le dispositif SCOLAEé (Service de conseil local pour l'amélioration énergétique des écoles) que le Département et l'Aduhme ont mis en place grâce à l'appui de la FNCCR (AMI MERISIER). Ce dispositif consiste à accompagner, via l'activation d'une ingénierie territoriale, 20 communes puydômoises dans un projet de rénovation de leur école en vue d'améliorer le confort thermique des usagers et d'en réduire consommations et dépenses énergétiques.

**162 GWh de gaz naturel achetés** dans le cadre des groupements coordonnés par le Département du Puy-de-Dôme avec l'appui de l'Aduhme, pour une facture de 8,3 M€ TTC

**107 GWh d'électricité achetés** dans le cadre des groupements coordonnés par le Département du Puy-de-Dôme avec l'appui de l'Aduhme, pour une facture de 15,8 M€ TTC

**4 inspections thermographiques** réalisées sur des bâtiments publics ou des groupes de logement social

**Plus de 3000 analyses d'opportunité** dans le cadre de l'opération SOLAIRE Dôme



# LES MISSIONS

Mission d'animation pour la transition énergétique soutenue par  
**PUY-DE-DÔME**  
LE DÉPARTEMENT

## Animation pour la transition énergétique

### Un dispositif d'information et de conseil de premier niveau...

Comme pour les années précédentes, la rénovation énergétique du bâtiment est la thématique qui représente la plus grande part des demandes (63 %). Cependant, 2021 a vu émerger de nouvelles thématiques à l'instar de l'économie d'eau, les îlots de chaleur urbains, les financements, les énergies renouvelables et le décret tertiaire dont la mise en application devait débuter à l'automne 2021 (mais a été repoussée *in fine* d'un an).

Les collectivités locales ont représenté 39 % des demandes d'information. En termes d'accompagnement préliminaire, les conseillers interviennent à l'occasion de projets de construction et rénovation du patrimoine bâti ou d'aménagement d'espaces pour rappeler les enjeux énergétiques et climatiques voire aider à la formulation d'exigences plus ambitieuses que la réglementation impose.

### Les collectivités locales ont représenté 39 % des demandes d'information.

En complément de ce travail d'information et de conseil de premier niveau, l'Aduhme :

- ▶ a coorganisé avec Fibois AURA, une visite de sites de référence « biosourcés et énergies renouvelables » sur la Maison des Associations et Maison de la Nature et de la Chasse à Saint-Genès-Champanelle puis à l'École maternelle d'Aydat (35 participants) ;
- ▶ a conçu, animé et diffusé une websérie composée de 5 épisodes sur l'adaptation du patrimoine bâti public aux enjeux de la transition énergétique (environ 300 participants) ;
- ▶ est intervenue auprès des EPCI adhérents pour présenter aux élus et services des communes-membres les enjeux liés au décret tertiaire et les prochaines échéances (12 sessions d'une demi-heure) ;
- ▶ a présenté les enjeux énergie-climat en lien avec le patrimoine bâti et le territoire devant des assemblées d'élus (7 interventions) ;
- ▶ a réalisé et édité 2 fiches de bonne pratique (Contrat de Performance Énergétique sur le Centre aquatique de Combrailles Sioule et Morge et le recours aux matériaux biosourcés pour la construction de la Maison de la Nature et de la Chasse à Saint-Genès-Champanelle).



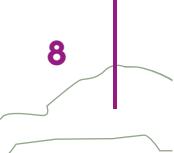
Maison de la Nature et de la Chasse à Saint-Genès-Champanelle



Maison des Associations à Saint-Genès-Champanelle



Pôle enfance Aulnat





Groupe en visite devant la Maison de la Nature et de la Chasse à Saint-Genès-Champanelle

## Une websérie pour favoriser la rénovation énergétique des bâtiments publics



Dans le cadre du Comité départemental de la transition énergétique coordonné par l'État et la Région, en partenariat avec le Département, les collectivités locales et les EPCI du Puy-de-Dôme ont été invités à suivre une websérie animée par l'Aduhme sur l'adaptation du patrimoine bâti public aux enjeux de la transition énergétique.

Composée de 5 épisodes (le 6<sup>e</sup> épisode sur les financements sera proposé en 2022), elle a permis d'aborder de façon concrète et illustrée les enjeux en matière de rénovation énergétique, le cadre réglementaire avec notamment le décret tertiaire, la nécessité de définir un schéma directeur d'intervention avec un programme d'actions de plus ou moins grande intensité. Quelque 300 personnes ont suivi les live de cette websérie. Par ailleurs, les épisodes sont disponibles sur la chaîne youtube de l'Aduhme.

Des intervenants tels que Jean-François CARON, maire de Loos-en-Gohelle et président de la Fabrique des territoires ont contribué à apporter une très bonne qualité à ces présentations, tout en valorisant des exemples locaux de collectivités engagées. Un travail a été consacré à la présentation graphique afin de rendre le contenu le plus accessible et attractif possible.

### Présentation des épisodes :

- ▶ **Épisode 1 (13 avril 2021)** : «mieux cerner les enjeux de la rénovation du patrimoine bâti public pour mieux anticiper»
- ▶ **Épisode 2 (4 mai 2021)** : «coup de projecteur sur les obligations réglementaires qui s'appliquent sur le patrimoine bâti des collectivités»
- ▶ **Épisode 3 (18 mai 2021)** : «vers un patrimoine plus économique et plus confortable...»
- ▶ **Épisode 4 (1er juin 2021)** : «miser sur les énergies renouvelables et les matériaux biosourcés pour orienter l'économie locale sur les voies de la transition»
- ▶ **Épisode 5 (29 juin 2021)** : «comment engager une rénovation globale ?»



# CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

## Une démarche individuelle et collective

Le pôle de conseillers en énergie partagés de l'Aduhme poursuit son accompagnement auprès des collectivités adhérentes tant sur l'élaboration des profils énergétiques que sur la définition du schéma directeur d'actions et la mise en œuvre de ces dernières.

L'objectif des conseillers est toujours bien d'être dans l'opérationnalité pour aider à baisser les consommations et les dépenses énergétiques des collectivités sur leur patrimoine ; il est aussi d'être présent tout au long des projets, en accompagnement expert, malgré la montée en charge importante des demandes des communes et intercommunalités.

Le financement devient un levier toujours plus important de mobilisation des collectivités autour de la rénovation de leur patrimoine bâti voire du recours aux renouvelables pour couvrir leurs besoins en chaleur et en électricité. Les aides de l'État (DETR et DSIL), du Département (FIC) ont intégré la transition énergétique dans des conditions de bonification des aides, ce qui a eu pour bon effet, une forte sollicitation de l'Aduhme pour intégrer ces nouveaux critères de financement. L'Aduhme pourrait d'ailleurs pour le compte de l'État, analyser les dossiers de demande de subvention sous l'angle transition énergétique. Face à la montée en charge du nombre de collectivités adhérentes et des sollicitations de plus en plus importantes, l'Aduhme aura l'obligation dès 2022 de renforcer ses effectifs.

Enfin, un des enjeux majeurs du déploiement soutenable du CEP est l'acquisition d'une base de données qui permettra d'établir et d'actualiser annuellement les profils énergétiques des collectivités adhérentes, leur permettant ainsi de disposer des données nécessaires pour renseigner la base de données OPERAT (décret tertiaire). Une collaboration pourrait être ouverte sur ce sujet avec le Département.

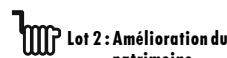
**396 collectivités adhérentes (31 décembre 2021) :**

- ▶ 13 communes
- ▶ 1 EPCI en formule « intercommunalité »
- ▶ 11 EPCI en formule « intercommunalité + » et leurs 383 communes

### LÉGENDE



- Lot 1 : Gestion efficace de l'énergie**
- Actions d'optimisation tarifaire pour la fourniture d'électricité
  - Formalisation de contrats de maintenance, d'exploitation des systèmes de chauffage, renouvellement
  - Appui à la souscription de contrats d'achat d'énergie (électricité, propane...)
  - Information et conseil autour de l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit



- Lot 2 : Amélioration du patrimoine**
- Poursuite de la campagne de régulation et programmation REGUL+
  - Réalisation de visualisations thermographiques comme moyen d'aide à la décision
  - Appui à la réalisation de petits travaux
  - Appui au financement des travaux d'économies d'énergie par la mobilisation des CEE
  - Mesure sur la qualité de l'air intérieur



**Lot 3 : Performance énergétique des bâtiments**

- Appui technique aux projets de rénovation énergétique et de construction d'équipements publics : formulation des exigences performantes, analyse des solutions techniques proposées par les maîtrises d'œuvre, recherche de financements...



**Lot 4 : Diversification énergétique**

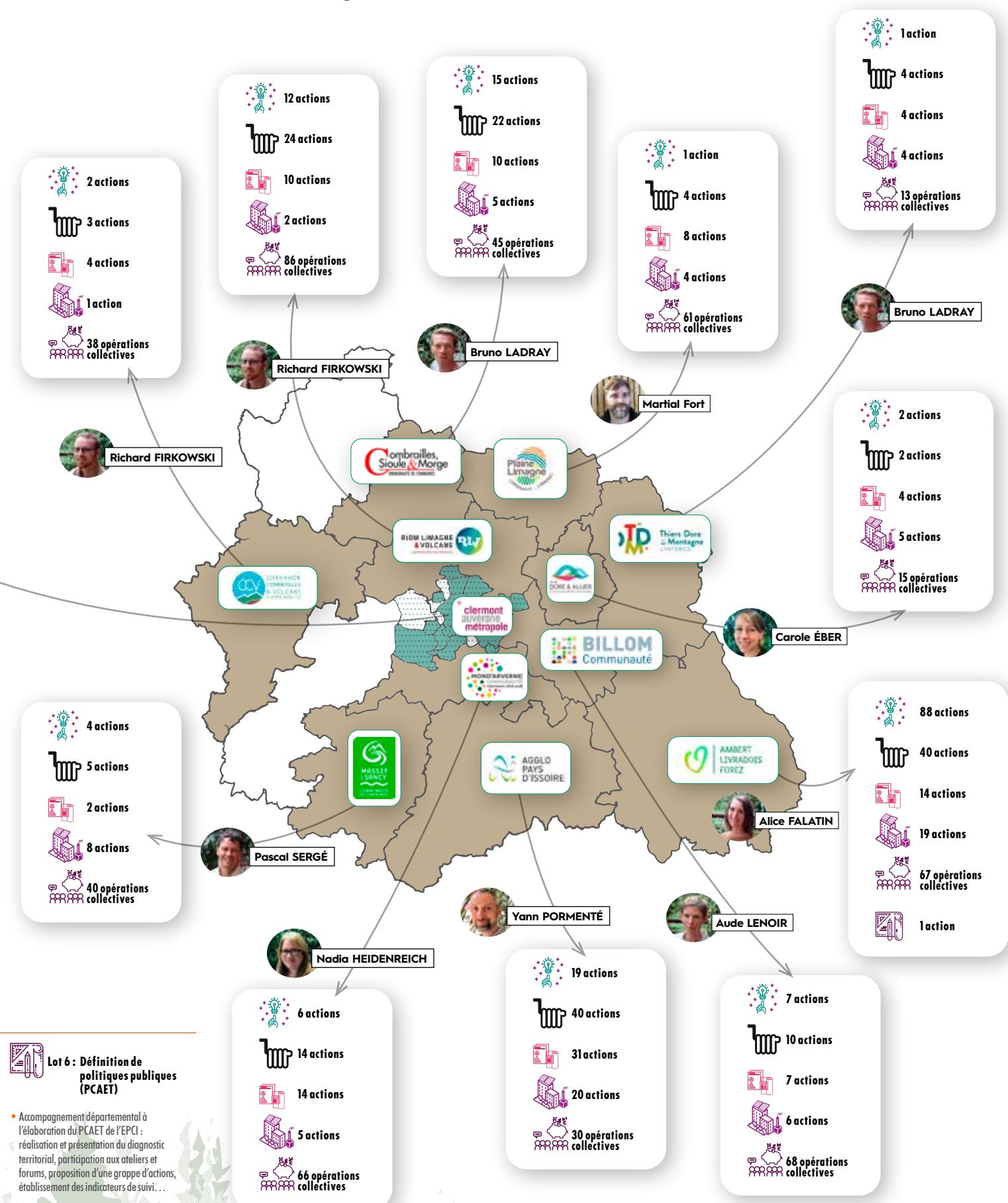
- Accompagnement technique à l'installation de solutions de diversification énergétique : bois-énergie, solaire thermique, photovoltaïque, géothermie et hydraulique



**Lot 5 : Opérations collectives**

- Intégration des achats de gaz naturel des collectivités dans les groupements d'achat coordonnés par le Département avec l'appui de l'Aduhme
- Démarche groupée autour des contrats d'exploitation et de maintenance des chaudières
- Opération SOLAIRE Dôme pour faciliter le déploiement d'installations photovoltaïques en toitures de bâtiments publics
- Présentation du dispositif éco énergie tertiaire à l'occasion d'une réunion dédiée

# Bilan des interventions 2021 de l'Aduhme auprès de ses adhérents



# CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ



## Les actions collectives et spécifiques engagées dans le cadre du dispositif de CEP

### SOLAIRE Dôme



Comité de pilotage avec les collectivités

**Son ambition :** installer au moins 1 MWC de puissance solaire photovoltaïque (soit une bonne centaine d'installations de 9 kWc) en toiture de bâtiments publics.

**Le principe de cette vaste opération repose sur 2 orientations majeures :**

1. la transition énergétique doit consister avant tout à massifier des solutions techniques simples et maîtrisées
2. Il faut impérativement faciliter le passage à l'opérationnalité des collectivités en limitant leurs interventions et en leur laissant le choix de décider de manière éclairée.

### *Il faut impérativement faciliter le passage à l'opérationnalité*

SOLAIRE Dôme se concentre sur des installations de 9 kWc (55 m<sup>2</sup>) car cette puissance correspond à des « kits d'installation » que maîtrisent bien les entreprises, qui s'installent rapidement, sont accessibles financièrement à un grand nombre de collectivités (< 20 000 €) et qui permettent de lancer une commande groupée puisque répliquables sur de nombreux bâtiments publics dans quasiment toutes les collectivités. Les centrales de plus grandes puissances trouveront des modèles de

développement moins massifs et diversifiés (mise à disposition des toitures à des collectifs citoyens, investissement en fonds propres ou autres).

Depuis près de deux ans maintenant, l'opération SOLAIRE Dôme, au long cours, se déploie petit à petit à l'échelle de chaque EPCI. À ce jour, ce sont plus de 3 000 analyses d'opportunité qui ont été réalisées, 5 EPCI ont désigné leur(s) entreprise(s) pour près de 150 centrales. Les 9 autres EPCI et leurs communes-membres impliqués dans l'opération avancent au fil des étapes, accompagnés en cela par l'Aduhme.

**Le Département a apporté son concours à la mise en œuvre de l'opération SOLAIRE Dôme en :**

- ▶ mobilisant les compétences et expertises internes de la Directrice de l'Achat Public, Pôle Appui Juridique et Stratégique pour valider les pièces nécessaires au groupement de commandes ;
- ▶ affectant une ligne budgétaire de plus de 500 000 € pour financer les installations à hauteur de 5 000 € par commune pour participer à une installation ;
- ▶ faisant la promotion de SOLAIRE Dôme auprès des communes et EPCI du Puy-de-Dôme.

**Un objectif déjà largement atteint :**

Fixé à 111 installations de 9 kWc pour une puissance totale de 1 MWC au départ, l'objectif de départ a déjà été dépassé au regard des engagements pris par les communes et les EPCI qui en sont à un stade avancé de la démarche à savoir :

- ▶ **Thiers, Dore et Montagne** : 30 centrales pour une puissance totale de 270 kWc ;
- ▶ **Mond'Arverne Communauté** : 26 centrales pour une puissance totale de 234 kWc ;
- ▶ **Combrailles Sioule et Morge** : 28 centrales pour une puissance totale de 252 kWc ;
- ▶ **Riom Limagne et Volcans** : 61 centrales pour une puissance totale de 549 kWc ;

- ▶ **Massif du Sancy** : 4 centrales pour une puissance totale de 36 kWc ;
- ▶ **Clermont Auvergne Métropole** : 55 à 61 centrales pour une puissance totale de 549 kWc.

**Soit un total d'environ 210 centrales photovoltaïques de 9 kWc pour une puissance maximale totale de 1,9 MWc**

## Les achats d'énergie



L'Aduhme apporte son expertise technique au Département coordonnateur des groupements de commandes pour définir, mettre en œuvre et suivre les achats d'énergie pour un grand nombre d'acheteurs publics du Puy-de-Dôme. La maîtrise de l'achat public profite ainsi à l'ensemble des adhérents de l'Aduhme. En 2021, les groupements coordonnés par le Département et l'Aduhme, c'était annuellement :

- ▶ **Électricité (80 membres)** : 107 GWh pour 4 450 points de livraison et 15,80 M€ TTC
- ▶ **Gaz naturel (209 membres)** : 162 GWhPCS pour 1 350 bâtiments et 8,20 M€ TTC

### La fourniture d'électricité, remise en concurrence en 2021 :

Le Département du Puy-de-Dôme, coordonnateur du groupement de commandes électricité, a mis en concurrence les fournisseurs attributaires de son récent accord-cadre afin de couvrir les besoins de ses membres à compter du 1er janvier 2022, et mis à jour les prix obtenus en 2020 pour le marché subséquent déjà en cours pour les sites ≤ 36 kVA.

Les prix obtenus ont été significativement plus élevés que ceux cotés lors des précédentes consultations en raison d'une crise énergétique mondiale. Cette 6<sup>e</sup> consultation conduite depuis 2016, est spécifique à plus d'un titre :

- ▶ 80 membres sont maintenant concernés par ces démarches, dont certains ont des besoins conséquents (Métropole, Clermont-Ferrand, OPHIS du Puy-de-Dôme, collèges dans leur totalité) ;
- ▶ Un lot à Haute Valeur Écologique (HVE) qui couvre 15 % des besoins a été formalisé. Il soutient plus concrètement le développement des filières de production d'électricité renouvelable et va au-delà de l'achat de Garanties d'Origine (GO) assimilables à un label. Une politique d'approvisionnement directe auprès des producteurs (de gré à gré) est menée par le fournisseur qui s'implique également dans le développement de nouvelles capacités de production dans les territoires ;

- ▶ La récente cotation des prix s'est enfin inscrite dans un contexte de crise énergétique mondiale, générant des prix très haussiers et incontrôlables.

À l'échelle de l'ensemble des lots, les estimations ont projeté une augmentation moyenne de la facture des membres de 47 %, en comparaison des prix obtenus en 2021 et à consommation équivalente. Afin de contenir temporairement ces hausses, l'État a mis en place un bouclier tarifaire qui devrait effacer de 30 à 75 % de l'effort financier pour 2022.

### Statu quo pour les achats de gaz naturel :

Concernant le gaz naturel, le 4<sup>e</sup> marché subséquent du Département a été notifié en juin 2020 pour les années 2021-2022.

Cette situation cache une réalité beaucoup plus alarmante, au regard de l'évolution des prix du gaz naturel sur les marchés, non-encore perçue concrètement par les membres, protégés temporairement par le prix fixe conclu en 2020.

### De fortes inquiétudes pour la couverture des marchés à venir :

Le Département et l'Aduhme doivent préparer en 2022 le renouvellement des marchés subséquents pour tous les besoins en électricité et en gaz naturel des membres pour 2023 et 2024. La guerre en Ukraine et les sanctions économiques prises par les différentes parties pèsent très fortement sur les marchés de l'énergie déjà tendus. Les prix de l'électricité et du gaz naturel présentent une forte volatilité et poursuivent leurs hausses inquiétantes, qui présagent de forts impacts pour 2023. Vers des démarches complémentaires de maîtrise des besoins, de stratégie d'achats et de production locale capitalisée ? Au-delà de la question prégnante de la capacité des acheteurs publics à faire face à ces dépenses exponentielles, le constat de leur dépendance à des marchés volatiles et à des ressources énergétiques extraites ou produites ailleurs doit guider leurs réflexions.

La limitation des besoins (chaleur et électricité) est le premier axe de travail. Agir plus concrètement sur les stratégies d'achats et poursuivre le développement d'installations de production d'énergie dans un cadre d'autoconsommation territorialisée sont des pistes sur lesquelles l'Aduhme souhaite se concentrer en 2022.



## Savoir s'entourer

L'Aduhme anime un groupe de travail composé d'acheteurs publics majoritairement du Puy-de-Dôme pour échanger sur les pratiques d'achat, partager les expériences, réfléchir collégialement sur des stratégies de couverture des besoins dans des approches alternatives et innovantes.

En parallèle, elle travaillera en 2022 à constituer un groupe d'élus experts en achat d'énergie pour valider les orientations stratégiques en matière de démarches complémentaires de maîtrise des besoins, d'achat et de production locale territorialisée.



# LES COLLABORATIONS PARTICULIÈRES



La Région Auvergne-Rhône-Alpes

France Bleue

Le Département

PUY-DE-DÔME

## Ville de Clermont-Ferrand

Les systèmes de production de chauffage de 4 groupes scolaires clermontois seront prochainement convertis du fioul au bois-énergie et ce dans le cadre du dispositif CHALEUR + demain. Ces installations seront exploitées et entretenues en régie et pour en faciliter le suivi par les services techniques de la Ville, l'Aduhme a organisé spécifiquement pour ces derniers une seconde formation technique sous l'intitulé « conduite et maintenance des chaufferies bois ».

VILLE DE  
**Clermont**  
**FERRAND**

La Ville de Clermont-Ferrand a bénéficié par ailleurs de l'expertise de l'Aduhme sur un certain nombre d'autres dossiers : achat d'énergie via les groupements du Département (gaz naturel et électricité), échanges et réflexions sur l'impact du Décret tertiaire et la méthode de travail, appui à la réflexion sur le lancement d'un schéma directeur immobilier énergétique, réalisation d'analyses d'opportunité photovoltaïques sur 154 bâtiments, 46 desquels présentent une opportunité pour une puissance totale de 1 120 MWc

## Clermont Auvergne Métropole

15 communes-membres et la Métropole ont fait remonter leur intention d'intégrer l'opération SOLAIRE Dôme avec à la clef près de 70 installations pour une puissance totale de 630 kWc. Le groupement de commandes est désormais constitué, les pièces de marché seront finalisées courant avril 2022 pour une signature des marchés en septembre et des travaux qui pourraient débuter dès l'automne 2022. Toutes les collectivités n'ont pas intégré la démarche de cette opération collective mais travaillent en parallèle sur des puissances  $\geq 36$  kWc et sur des régimes d'autoconsommation individuelle voire collective. C'est aussi une des vocations de SOLAIRE Dôme que de susciter l'intérêt d'investir dans des solutions de production décentralisées d'électricité.

Ce travail sur la diversification énergétique a été étendu aux

+  
**clermont**  
**auvergne**  
**métropole**

sites communautaires de la Station d'épuration des eaux usées « les 3 rivières » et de l'usine d'eau potable du Val d'Allier en vue d'analyser l'opportunité de l'autoconsommation d'électricité solaire photovoltaïque : ces deux sites représentent en effet une consommation annuelle d'électricité de près de 26 GWh.

La Métropole a bénéficié par ailleurs de l'expertise de l'Aduhme sur un certain nombre d'autres dossiers : exploitation des installations thermiques dans le cadre du contrat en vigueur jusqu'à juin 2024 pour 19 sites de la Métropole, impact du Décret tertiaire et méthode de travail, achat d'énergie via les groupements du Département (gaz naturel et électricité), charges de chauffage des logements sociaux raccordés aux réseaux de chaleur comparativement à ceux alimentés par des chaufferies gaz collectives, labellisation « territoires en transition » (antérieurement CIT'ERGIE), dossier de candidature pour obtenir le financement du programme européen ELENA, projet URB-EN-PACT coordonné par la Métropole...



Parallèlement, l'agence locale accompagne la Métropole clermontoise sur deux missions spécifiques :

## Suivi de la mise en place du SPPEH métropolitain

2021 aura été une année charnière puisque le dispositif Rénover + demain a vu évoluer son statut de plateforme territoriale de la rénovation énergétique (expérimentation) à celui de service public de la performance énergétique de l'habitat privé (SPPEH). L'agence locale a, dans ce cadre, poursuivi son travail d'animation auprès des acteurs du bâtiment, partenaires de la plateforme à savoir les banques, les agences immobilières, les auditeurs, les maîtres d'œuvre et autres entreprises du bâtiment.

Un rapprochement du SPPEH métropolitain et celui des 13 autres EPCI puydômois coordonné par le Département pourrait se faire dans le courant de l'exercice 2022.

## Chaleur + demain : année blanche mais prolifique



### Lempdes s'engage pour les énergies renouvelables



Panneau de site

L'Aduhme a poursuivi en 2021 l'animation du dispositif Chaleur + demain, contrat d'objectif territorial (COT) porté par Clermont Auvergne Métropole et soutenu par l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes, qui vise à développer les installations de production de chaleur renouvelable sur le territoire de la Métropole (solaire thermique, bois-énergie, PAC géothermie et réseau de chaleur). Les 3 années de contrat (2018-2020) n'avaient pas permis de réaliser l'objectif minimum sous l'effet de plusieurs facteurs dont la pandémie. Aussi, avait-il été décidé

de consacrer une partie de la convention annuelle 2021 pour enclencher les projets permettant d'atteindre l'objectif.

**Sur la période 2018-2021, le contrat aura permis le financement de 13 études de faisabilité et de 16 projets d'investissement dont les travaux sont réalisés ou engagés (1,435 M€ d'aides apportées pour 4,148 M€ HT d'investissement). L'ensemble de ces projets représente une production totale de 3,4 GWh/an, soit 69 % de l'objectif initial.**

Le dispositif Chaleur + demain devrait être reconduit pour une nouvelle période de 3 ans à partir d'avril 2022. Les objectifs de production de chaleur renouvelable seront revus à la hausse et fixés à 11,9 GWh/an.



Travaux des réseaux de chaleur sur la métropole clermontoise

## Collaboration avec les bailleurs sociaux

assemblia  
Bâtisseur de liens

Auvergne Habitat®  
Groupe ActionLogement

cde habitat

OPHIS  
PUY-DE-DÔME

- ▶ **réalisation de 4 visites thermographiques sur des bâtiments des bailleurs sociaux** : 1 en prévision de travaux, 1 dans la démarche avant / après travaux et 2 pour d'autres usages. Ces visites sont toujours l'occasion d'engager des actions de sensibilisation auprès des maîtrises d'œuvre et des entreprises ;
- ▶ **rédaction d'une note technique en lien avec les logements sociaux localisés sur le périmètre métropolitain, classés E, F ou G et dont la rénovation énergétique n'est pas envisagée pour plusieurs raisons.** Ce travail a été réalisé dans le cadre du Contrat territorial de développement durable (CTDD) signé entre le Département et la Métropole clermontoise ;
- ▶ **réalisation d'une étude visant à évaluer les gains énergétiques de 5 groupes de logements rénovés dans le cadre des CTDD successifs 2016-2018 et 2018-2020.**
- ▶ **actualisation de l'analyse des charges de chauffage des logements sociaux raccordés aux réseaux de chaleur ECLA et CLERVIA, comparativement à ceux qui sont alimentés par des chaufferies gaz collectives.**
- ▶ **réalisation pour le compte d'un bailleur d'une étude de gisement en solaire photovoltaïque en toiture de bâtiments de logements avec option en vente totale et en autoconsommation.**



Imagerie infrarouge

# Collaborations avec le Département ou comment se faire plein d'AMI !

PUY-DE-DÔME  
LE DÉPARTEMENT

## SANTé : mise en place d'un Service d'Accompagnement Novateur à la Transition énergétique pour les établissements médicaux sociaux...

Les établissements sociaux et médico-sociaux ne font pas partie du champ d'intervention de l'Aduhme, en tout cas prioritairement. Rares ont été les fois où l'agence locale s'y est aventurée, à l'exception de projets de conversion vers des systèmes de chauffage fonctionnant au bois. Ils sont pourtant des équipements à enjeux en termes de consommation d'énergie et de confort thermique, alors que les gestionnaires ne sont pas nécessairement des experts sur ces questions.

Forts de ces constats et parce que certains élus avaient exprimé la nécessité de se pencher sur ces établissements, Département et Aduhme ont saisi l'opportunité d'un appel à manifestation d'intérêt national porté par la FNCCR\* (CHARME) pour déposer le projet SANTé, au final retenu pour financement. Ce dispositif désormais en place consiste à accompagner



une vingtaine d'établissements (majoritairement des EHPAD) dans leur projet ambitieux de rénovation énergétique en vue de répondre aux obligations du décret tertiaire et en recourant pour certains d'entre eux à l'outil des Marchés publics globaux de performance (MPGP).

Le budget total de ce projet d'ingénierie partagé entre le Département du Puy-de-Dôme et celui de la Gironde accompagnés de leur agence locale

de l'énergie respective s'élève à 1 004 000 €, dont 61 % sont financés par la FNCCR. C'est dans ce cadre que Martial FORT a été recruté par l'Aduhme et travaille en binôme avec une architecte qui a intégré les services du Département.

\* FNCCR : Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

## SCOLAEé : renforcement des moyens pour accompagner la rénovation des écoles



L'Aduhme accompagne déjà les communes dans leur projet de rénovation de bâtiments publics parmi lesquels les écoles. Elle compte d'ailleurs à son actif celles d'Aydat, Mezel, Lempdes, La Roche Blanche, Saint-Rémy-sur-Durolle... Le Département lui aussi apporte son appui à ces projets sous l'angle financier avec son Fonds d'intervention communal (FIC).

Une seconde fois, Département et agence locale ont profité de l'opportunité d'un nouvel AMI (MERISIER) porté par la FNCCR pour déposer le projet SCOLAEé, lui aussi retenu *in fine* parmi les lauréats.

**L'ambition de SCOLAEé :** plus qu'un accompagnement, le Département et l'agence locale proposent une rénovation clé en main, en apportant leur expertise et leurs conseils depuis la phase d'études, jusqu'à la livraison des travaux et la phase d'exploitation. L'idée étant de soulager au maximum les communes des contraintes techniques et de répondre à un enjeu de transition écologique sur le territoire.

Ces opérations de rénovations énergétiques réputées onéreuses profiteront d'ores et déjà d'un financement de 80 % par le Département pour l'ensemble des études préalables, la prise en charge d'appareils de mesure, et de l'appui à titre gratuit des ingénieurs. Les financeurs publics (État, Région et fonds européens), partenaires des territoires, seront pleinement associés à ce projet en vue de concrétiser un « pacte de financement » qui viserait à optimiser les aides existantes pour les communes sélectionnées.

Le projet SCOLAEé représente un budget total de 762 145 € (études et ingénierie) réparti entre le Département et l'Aduhme, dont 385 673 € d'aides de la FNCCR.

Au-delà de ces deux dispositifs phares, et dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, l'Aduhme a déployé des actions complémentaires en collaboration avec le Département : déploiement de la filière photovoltaïque auprès des acteurs publics et privés du Puy-de-Dôme notamment au travers de la SAS Puy d'énergies, appui au Département et aux 13 EPCI dans le déploiement du SPPEH (mobilisation des acteurs de la rénovation énergétique et promotion du service public sous l'intitulé Rénov'actions 63).



## Coanimation du COT ALF : de la chaleur renouvelable en perspective

Ambert Livradois Forez a signé le 15 octobre 2020 un contrat d'objectif territorial sous la dénomination « CHALEUR Livradois Forez » avec l'ADEME, permettant ainsi aux communes et établissements publics du territoire d'accéder à des aides techniques et financières pour produire de la chaleur renouvelable.

Il s'agit d'un dispositif expérimental mis en place par la communauté de communes Ambert Livradois Forez avec pour objectif de faciliter le recours aux énergies renouvelables (bois énergie, solaire thermique et géothermie) pour couvrir les besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire de bâtiments publics.

Soutenu financièrement par l'ADEME sur la période 2020-2023, ce dispositif permet aux collectivités publiques d'Ambert Livradois Forez d'accéder à :

- ▶ Un accompagnement administratif et technique gratuit, assuré respectivement par les services de l'EPCI et par l'Aduhme tout au long des projets ;

**Production de chaleur renouvelable sur le territoire dans le cadre des appels à projets : 251 MWh/an**

**Investissements : 257 022 € environ avec des aides allant de 30 à 70 % en fonction des projets**



- ▶ Des subventions de l'ADEME pour la réalisation d'études de faisabilité, des investissements liés à la production de chaleur renouvelable.

A l'issue de cette deuxième année, 5 projets de production de chaleur renouvelable ont vu le jour et bénéficié de l'accompagnement administratif et technique et d'une aide à l'investissement pour la mise en place de chaudières à granulés bois ou un diagnostic technique de réseau de chaleur.



# ANIMATION DE LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE DANS LE PUY-DE-DÔME

**La mission d'animation de la filière bois-énergie s'est poursuivie en 2021 dans le Puy-de-Dôme et ce grâce au soutien financier du Département et de la Région. Celle-ci consiste à promouvoir la filière bois-énergie auprès des acteurs du territoire et à assurer l'accompagnement technique des porteurs de projets.**

**L' Aduhme a ainsi assuré le suivi et l'accompagnement technique de 24 projets de chaufferies bois (hors territoire Clermont Auvergne Métropole couvert par un contrat d'objectifs territorial) :**

- ▶ **7 chaufferies bois dédiées plaquettes ou granulés** pour des projets neufs ou de rénovation importante (espace santé, salle polyvalente et mairie d'Arlanc\*, salle polyvalente et logements municipaux d'Aubiat, mairie de Champs, école et salle polyvalente de Dorat, pôle résidentiel et école de Messeix, école de Moissat, local communal et logements à Sauvessanges\*) ;
- ▶ **8 conversions de chaufferies fioul/propane au bois granulés** (mairie de Chassagne\*, salle polyvalente et mairie de Loubeyrat, gendarmerie de Randan\*, école et mairie de Sauxillanges, résidence Ophis à St-Cirgues\*) ;
- ▶ **7 créations de réseaux de chaleur** (Besse et Super-Besse, La Bourboule\*, Les Martres-de-Veyre, Pontgibaud, Saint-Amant-Tallende, Saint-Sylvestre-Pragoulin) ;
- ▶ **2 schémas directeurs de réseaux de chaleur** : Pontaumur et Saint-Germain-l'Herm.

\*Installations en service en 2021



Chaudière bois alimentant le réseau technique d'Arlanc



**Fin 2021, le Puy-de-Dôme capitalise une puissance bois cumulée de 105 MW pour une consommation globale de 182 000 t de bois par an.**

## Soutien de la Région à l'accompagnement des porteurs de projet de chaufferies bois-énergie

**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes

Contrairement aux années précédentes où la Région a apporté son concours financier à l'Aduhme sur l'accompagnement de porteurs de projet induisant un investissement en faveur de la transition énergétique (gain en performance et diversification), le soutien régional a été recentré en 2021 sur l'animation de la filière bois-énergie, en complément de celui du Département. Pour rappel, l'agence locale assure cette mission d'animation depuis 2002.

Pour autant, la Région a récemment fait savoir à l'agence locale qu'elle mettait un terme au financement de la mission d'animation territoriale à compter de 2022, priorisant son aide au déploiement de la filière hydrogène.

Plus que jamais, à vos côtés...

# COMMUNIQUER, FORMER

## La formation, outil d'action complémentaire de l'Aduhme

**La formation demeure un outil utile pour l'agence locale. C'est en effet le moyen de mieux accompagner les maîtrises d'œuvre, bureaux d'études et autres porteurs de projets dans l'acquisition de nouvelles connaissances et expertise technique en matière de performance énergétique.**

### Communiquer

L'Aduhme met à disposition de ses adhérents et plus largement des collectivités et partenaires des supports et outils de communication dont l'objectif est de faciliter la compréhension de sujets techniques et de favoriser les retours d'expériences sur le territoire.

► Tous les outils sont disponibles sur [www.aduhme.org/](http://www.aduhme.org/) mediatheque.

**Une newsletter est régulièrement envoyée par mail à plus de 2000 contacts.** Elle est également consultable en page d'accueil du site internet [www.aduhme.org](http://www.aduhme.org).

► Si vous n'êtes pas encore destinataire de cette dernière, abonnez-vous pour recevoir les dernières actualités qui peuvent vous concerner.

**En 2021, deux modules de formation ont été organisés :**

- **19 et 20 janvier** : « Autoconsommation photovoltaïque » en partenariat avec l'Institut national de l'énergie solaire (20 participants) ;
- **13/14 et 15/16 septembre** : « Conduite et maintenance des chaufferies bois » en partenariat avec Bioénergie Promotion (13 participants + 10 participants Ville de Clermont-Ferrand)

### Retrouvez l'agence locale sur les réseaux

 Facebook  LinkedIn  Twitter  YouTube  
et sur le site [www.aduhme.org](http://www.aduhme.org)

Ces réseaux sociaux ont surtout pour but de suivre les fils d'actualité des structures qui gravitent autour des thématiques de l'agence locale et d'être relai et partage d'informations publiées par ses adhérents et partenaires.

### Les prestations de service de l'Aduhme

Les statuts de l'agence locale autorisent la réalisation de prestations de service mais à la marge.

Une seule prestation de service, récurrente a été réalisée en 2021 sous la forme d'une intervention en expertise pour le compte de l'ADEME dans le cadre de la Commission nationale d'attribution du label CIT'ERGIE.

Le directeur de l'Aduhme assure depuis 2014 pour le compte de la Fédération FLAME et à la demande de l'ADEME, la fonction de membre de la Commission nationale du label CIT'ERGIE. Cette mission consiste à analyser des dossiers de candidature introduits par des communes et/ou intercommunalités pour obtenir soit le premier niveau de labellisation (CAP CIT'ERGIE), soit le label CIT'ERGIE soit le GOLD que seules trois collectivités ont obtenu. Basée sur une évaluation par point de 6 domaines d'intervention des collectivités, cette démarche itérative permet aux candidates de jauger leur état d'avancement sur les sujets de transition énergétique, écologique et de lutte contre le dérèglement climatique, de se fixer des objectifs de progression qui devront être atteints au terme du période de 4 ans. Chaque collectivité, pour ce faire, bénéficie de l'appui d'un conseiller CIT'ERGIE qui intervient tous les ans.

Ville de Clermont-Ferrand et Métropole clermontoise ont obtenu lors de la session de novembre 2019 le premier niveau de distinction CAP CIT'ERGIE. Riom Limagne et Volcans est en phase de processus pour obtenir le premier niveau de labellisation. Enfin, en 2021, le label CIT'ERGIE a été intégré à un label plus large « Territoires en transition » incluant dorénavant l'économie circulaire.



# PERSPECTIVES 2022

## Le signal «prix» devrait aider !

Le dernier trimestre 2021 aura été marqué bien évidemment par les prémisses du conflit russe-ukrainien, accentuant la crise énergétique déjà amorcée. Les marchés se sont affolés, les prix envolés, laissant pantois les particuliers et les acteurs économiques devant la flambée de leur facture d'énergie. Les collectivités locales ont elles-mêmes subi cette hausse de plein fouet, certaines se trouvant même sans fournisseur. L'Etat, conscient du choc à venir pour les consommateurs d'énergie a mis en place un bouclier financier qui a contenu l'explosion des dépenses. Le principe du « quoi qu'il en coûte » ne pourra cependant pas perdurer indéfiniment et au final, il faudra bien payer la facture quelle qu'en soit la forme !

C'est l'occasion ou jamais de se poser les bonnes questions sur nos modes de consommation, de production car notre modèle actuel n'est à l'évidence plus soutenable économiquement, écologiquement et socialement. Ce nouveau coup de semonce doit nous faire réagir pour préparer un monde de demain, profitable à tous et vivable pour tous, sachant que le signal prix pour douloureux qu'il soit devrait aider à mieux mobiliser et faciliter l'engagement de tous. A cet effet, **notre conseil d'administration a validé le principe d'instituer en interne un groupe d'élus chargés de réfléchir à des achats d'énergie optimisés ainsi qu'à la définition de stratégies de couverture des besoins en énergie territorialisées** qui intègrent la maîtrise de la demande des besoins et la diversification énergétique.

**Les territoires du Puy-de-Dôme sont volontaires sur ces questions énergie climat.** Les élus des collectivités, pour la grande majorité, se mobilisent et c'est tant mieux. La montée en charge de l'activité de notre agence locale, avec un taux de couverture des territoires quasi complet (du fait de

l'arrivée du Pays de Saint-Eloy, et d'encore quelques communes de la Métropole : il n'en manque plus beaucoup...) et des sollicitations qui ne cessent de nous arriver, témoigne de cette ambition grandissante. Notre agence locale s'adapte donc, et notamment en moyens humains, mais elle devra nécessairement faire évoluer son modèle économique, trouver de nouveaux financeurs et modes de financement pour renforcer son appui aux territoires en qualité et satisfaire à toutes les demandes.

**Certains partenaires à l'instar de nos adhérents ont bien compris l'utilité d'une agence locale dans les territoires, et la soutiennent financièrement.** D'autres comme la Région ont fait le choix de soutenir des filières alternatives, industrielles (l'hydrogène principalement) et de cesser de financer des structures d'animation territoriale et des filières (bois-énergie) établies certes mais qui nécessitent encore un appui financier des pouvoirs publics pour se développer durablement.

Les réponses aux appels à projets nationaux (ACTEE de la FNCRR par exemple), les contrats chaleur renouvelable passés entre les EPCI et l'ADEME... présentent l'avantage de dynamiser les territoires et les structures, mais sur un temps donné uniquement. Et après ? C'est à cette problématique de gestion de la croissance sur la durée que doit travailler un groupe d'élus de notre Bureau pour identifier des solutions prochaines, stabiliser le budget de notre agence locale, gagner en sérénité pour pouvoir concentrer nos efforts sur l'action.

Enfin, lorsque l'on constate le travail accompli, les dynamiques que notre agence locale a été en capacité de stimuler, l'engagement de l'ensemble de nos adhérents, la réussite de nos actions collectives, l'ouverture de nouveaux partenariats, les attentes que l'on formule à notre égard, la reconnaissance des ALEC dans la Loi, **on mesure le chemin parcouru et l'on entrevoit en même temps celui qui reste à parcourir.** Cela laisse présager de belles perspectives pour 2022 et les années à venir, perspectives à construire avec l'ensemble des adhérents et des partenaires.



# TOUT FEU, TOUT FLAME



## Une étape supplémentaire dans la reconnaissance juridique

**La Fédération des agences locales de l'énergie et du climat a saisi au travers de la Loi « Climat et Résilience » une nouvelle opportunité de renforcer la reconnaissance des agences locales dans le panorama institutionnel national des acteurs territoriaux de la transition énergétique et de lutte contre le dérèglement climatique.**

L'article 192 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte retranscrit dans l'article L211-5-1 du code de l'énergie avait permis de disposer d'un premier niveau de reconnaissance, malheureusement peu suffisant. L'article 165 de la loi Climat et Résilience de juillet 2021 complète la définition des ALEC de manière plus précise : « des agences d'ingénierie partenariale et territoriale à but non lucratif appelées "agences locales de l'énergie et du climat" peuvent être créées par les collectivités territoriales et leurs groupements, en lien avec l'État, aux fins de contribuer aux politiques publiques de l'énergie et du climat.

**Ces agences ont notamment pour missions, en concertation avec les services déconcentrés de l'État et toutes personnes intéressées :**

- 1 . De participer à la définition, avec et pour le compte des collectivités territoriales et leurs groupements, des stratégies énergie-climat locales en lien avec les politiques nationales ;**
- 2 . De participer à l'élaboration des documents en matière énergie-climat qui leur sont liés ;**
- 3 . De faciliter la mise en œuvre des politiques locales énergie-climat par l'élaboration et le portage d'actions et de dispositifs permettant la réalisation des objectifs des politiques publiques ;**

- 4 . De fournir aux collectivités territoriales, à leurs groupements et à l'État des indicateurs chiffrés sur les consommations et productions énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre, afin d'assurer un suivi de la mise en œuvre des politiques locales énergie-climat et une évaluation de leurs résultats ;**
- 5 . D'animer ou de participer à des réseaux européens, nationaux et locaux, afin de promouvoir la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique, de diffuser et d'enrichir l'expertise des territoires et d'expérimenter des solutions innovantes.**



Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre peuvent s'appuyer sur les agences locales de l'énergie et du climat pour mettre en œuvre le service public de la performance énergétique de l'habitat. »

**Prochaine étape pour 2022 :** introduction d'un recueil fiscal collégial auprès de Bercy pour arrêter le statut fiscal des agences locales de l'énergie et du climat.

**En complément :** le président de l'Aduhme siège au conseil d'administration de FLAME et son directeur au sein du conseil consultatif des directeurs.

Tout savoir sur FLAME :  
[www.federation-flame.org](http://www.federation-flame.org)

# UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE



Sébastien CONTAMINE  
Directeur



Marie-Hélène ESTIVAL  
Secrétaire-comptable



Stéphanie GALAND  
Chargée de communication  
et d'animation



Pierre BESSON  
Chargé de mission  
Conseiller technique



Sébastien BRUNET  
Conseiller technique CEP



Bruno LADRAY  
Conseiller technique CEP



Alice FALATIN,  
Conseillère technique CEP



Richard FIRKOWSKI,  
Conseiller technique CEP



Pascal SERGÉ  
Conseiller technique CEP



Aude LENOIR  
Conseillère technique CEP



Nadia HEIDENREICH  
Conseillère technique CEP



Yann PORMENTÉ  
conseiller technique CEP  
(arrivé le 22 février 2021)



Thomas PASQUIER, conseiller  
technique CEP (du 22 mars  
2021 au 21 novembre 2021)



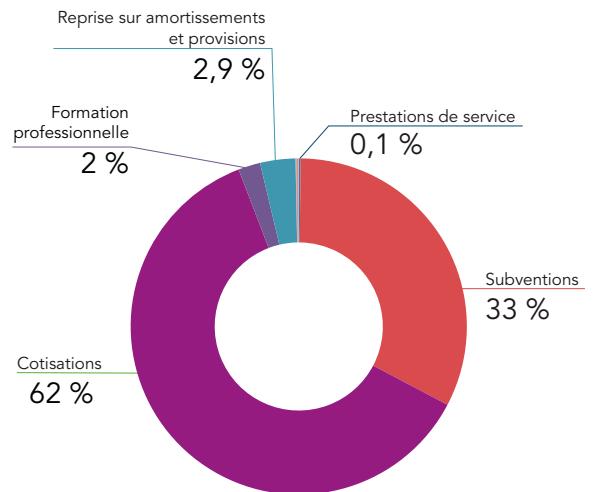
Martial FORT,  
chargé de mission économie de  
flux (arrivé le 4 octobre 2021)



Carole EBER,  
chargée de mission économie de flux  
(arrivée le 1er décembre 2021)

# BILAN FINANCIER 2021

**TOTAL DES RECETTES : 991 936 €**

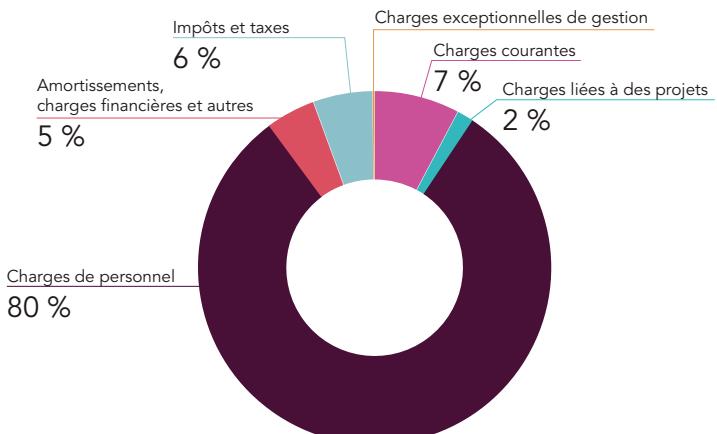


## Détail des subventions

SUBVENTIONS	MISSION TE	ANIMATION BOIS	SPPEH	SANTÉ	SCOLAEÉ	Opé collectives	TOTAL
PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT	30 490 €	24 000 €	21 000 €	27 000 €		14 450 €	116 940 €
+ clermont auvergne métropole			21 000 €				21 000 €
FNCCR				25 200 €	20 411 €		45 611 €
<b>TOTAL</b>	<b>30 490 €</b>	<b>24 000 €</b>	<b>42 000 €</b>	<b>52 200 €</b>	<b>20 411 €</b>	<b>14 450 €</b>	<b>183 551 €</b>

AUTRES SUBVENTIONS	MONTANT	
VILLE DE Clermont FERRAND	Convention pluriannuelle d'objectifs	42 167 €
+ clermont auvergne métropole	Convention pluriannuelle d'objectifs	6 000 €
La Région Auvergne-Rhône-Alpes	Convention annuelle d'objectif	45 000 €
	Convention attributive de subvention	46 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>139 167 €</b>

**TOTAL DES DÉPENSES : 994 492 €**



Résultat net = - 2 556 €

Rapport d'activité 2021 - Aduhme



**aduhme**  
énergies et climat

Maison de l'Habitat  
129, avenue de la République  
63100 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 42 30 90  
Courriel : [contact@aduhme.org](mailto:contact@aduhme.org)  
[www.aduhme.org](http://www.aduhme.org)